



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 décembre 2012
Français
Original : anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été décidé qu'à compter du 20 décembre 2012, les questions relatives au Mali seront examinées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La situation au Mali », qui englobera les questions auparavant examinées par le Conseil au titre du point intitulé « Paix et sécurité en Afrique ».

